

Visite énergétique et Conseil avant de construire

Vous souhaitez construire, engager des travaux de chauffage, rénover votre maison tout en faisant des économies d'énergie... pas toujours simple de savoir quoi ou comment faire !
Pour vous guider dans vos choix, l'ADEME et la Région Alsace ont mis en place les visites énergétiques et les conseils avant de construire.

La visite énergétique

Elle vous permet de bénéficier d'une étude réalisée par un thermicien spécialisé dans la rénovation d'habitation, qui vous guidera pour faire des choix adaptés en matière de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables.

La démarche est assez simple.

Avant toute chose, prenez contact avec un Conseiller Espace Info Energie au N°Vert **0800 60 60 44** (appel gratuit depuis un fixe) pour poser des questions relatives à l'énergie sur votre projet de rénovation.

Si des questions subsistent ou pour un projet de rénovation basse consommation, faites appel à un bureau d'études indépendant qui se déplacera chez vous pour effectuer une visite énergétique. Le thermicien étudiera les choix d'isolation des parois et des ouvrants, le système de ventilation, les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, en particulier ceux permettant d'utiliser les énergies renouvelables, les consommations spécifiques d'électricité et toutes les solutions permettant de réduire vos consommations.

Après la visite, une fiche de synthèse vous sera remise. Elle résume les actions et investissements à réaliser pour conférer au bâtiment une performance énergétique située dans les classes A et B de l'étiquette énergie.

Le conseil avant de construire

Vous souhaitez construire une maison individuelle, vous-même, avec l'aide d'un promoteur constructeur ou d'un architecte, et vous possédez déjà un plan de construction. Les "conseils avant de construire" vous permettront d'optimiser vos choix techniques en fonction de la réglementation thermique, de vos choix d'isolation, de ventilation, du chauffage, de la disponibilité et de votre budget.

Un spécialiste des problèmes énergétiques vous recevra et examinera avec vous votre projet ; il vous indiquera les solutions possibles, leurs avantages et inconvénients, et leurs coûts estimatifs. Il vous remettra des fiches d'information sur les produits du bâtiment.

Plus d'informations

La visite énergétique, tout comme le conseil avant de construire ont un coût unitaire de 500 euros, mais seulement 100 euros reste à votre charge

Pour plus de détails, visitez le site www.energivie.fr ou appelez le **0 800 60 60 44**

Votre contact au Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon:

Aude ELANDALOUSSI

Chargée de mission Plan Climat

10 rue de la monnaie 68500 GUEBWILLER

a.elandaloussi@rhin-vignoble-grandballon.fr

<http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/pays/preservons-notre-climat.htm>

Tél. 03.89.83.71.91

Des idées pour agir, des gestes qui comptent !

